

Accusé de réception en préfecture
017-211700943-20101213-D150-13122010-AI
Date de signature : 29/12/2010
Date de réception : 29/12/2010

VILLE DE CHATELAILLON-PLAGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL DIX
Le lundi 13 décembre

Le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis LEONARD, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Date de convocation du Conseil Municipal : 7 décembre 2010

PRESENTS : Jean-Louis LEONARD - Yvon NEVEUX - Jacqueline LEVERT - Stéphane VILLAIN – Catherine SEVALLE - Thierry COULON - Gérard FOUGERAY - Jean-Yves COUTON - Nicole NEAU - Marlène JEAN DIT BERTHELOT - Christiane STAUB - Hélène CHASSEREAU - Jean-Paul KLEIST - Jocelyne CEYROLLE - Régis LEBAS - Thierry BOSCARIOL - Pascal MONNET - Pascale LEYON - Lénaïk BURGAUD - Isabelle FABBIANI - David LABICHE - Nadine BARBIER - Anne-Marie MOREAU - Philippe DE LAPORTE

ABSENTS ET REPRESENTES: Michèle BOMPOINT par Catherine SEVALLE - Gilles ADRIEN par David LABICHE - Dominique GOUGAT par Hélène CHASSEREAU - Céline VIRLOGEUX par Marlène JEAN DIT BERTHELOT - Evelyne PEZRON par Nadine BARBIER

ABSENTS :

Secrétaire de séance : Thierry COULON

Présents : 24	Pour l'adoption : 29
Absents : 5	Contre l'adoption :
Pouvoirs : 5	Abstention :

TARIFICATION DES EMPLACEMENTS DANS LE PORT DE PLAISANCE DE CHATELAILLON PLAGE ET LE PORT DES BOUCHOLEURS POUR L'ANNEE 2011

Code nomenclature : 3.5.7

Chaque année, la tarification des emplacements au port de Plaisance est révisée.

Il est proposé pour l'année 2011 de modifier la grille tarifaire en créant deux tarifs pour les locations :

- un tarif « extérieur » pour les personnes non domiciliées sur la commune.
- un tarif châtelainnais qui concernera les Châtelainnais résidents principaux ou résidents secondaires ainsi que les Yvéens (en résidence principale ou secondaire).

Sur ce dernier point, une convention conclue entre les communes de Châtelainn-plage et de Yves régit les modalités de cette prise en charge.

1 - Pour le port de Plaisance l'évolution tarifaire proposée est la suivante :

Descriptif	Périodicité	Tarifs 2010	Tarifs 2011 Châtelainnais	Tarifs 2011 Extérieur

PONTON	Saison	350 €	367 €	420 €
	Mois	205 €	215 €	247 €
	Semaine	104 €	110 €	125 €
CORPS MORTS	Année	228 €	240 €	274 €
	Mois	155 €	163 €	186 €
	Semaine	79 €	83 €	95 €
Hivernage réservé aux usagers du port		110 €	115 €	
Stationnement de remorque vide l'été*		34 €	50 €	
Mise à l'eau avec tracteur		34 €	35 €	
Sortie d'eau avec tracteur		34 €	35 €	

Tarifs arrondis à l'euro le plus près

* : tarif appliqué uniquement aux personnes qui ne possèdent pas l'hivernage

Descriptif	Tarifs 2010	Tarifs 2011
Mise à l'eau : 1 descente (Hors usagers du port)	4 €	5 €
Mise à l'eau : 10 passages (Hors usagers du port)	36 €	45 €

Caution badge barrière électrique	20€
-----------------------------------	------------

Par ailleurs, le port de Plaisance accueillera pour la saison 2011 une nouvelle activité de randonnées à jets-skis. Cette activité consiste en la location de jets-skis pour des randonnées au large, vers l'île d'Aix, le Fort Boyard... Ces randonnées en petit groupe sont encadrées par un moniteur diplômé.

Pour cette activité commerciale, les gérants sollicitent un emplacement au port afin d'installer une barge permettant le stationnement de 5 jets skis.

Après vérification sur place, cette installation pourrait venir en bout du ponton n° 1.

Il convient donc de fixer un tarif pour la location de l'emplacement nécessaire à cette activité pour la saison 2011.

Il est proposé la tarification forfaitaire suivante :

Emplacement barge pour 5 jets A la saison (de avril à octobre)	1 800 €
---	----------------

2 - Pour le port des Boucholeurs :

Instauration également de la double tarification selon les principes énoncés ci-dessus.

Descriptif	Périodicité	Tarifs 2010	Tarifs 2011 Châtellonnais	Tarifs 2011 Extérieur
CORPS MORT inférieur 8 m	année	198 €	208 €	238 €
	mois	136 €	143 €	163 €
	semaine	68 €	71 €	82 €
CORPS MORT supérieur 8 m	année	228 €	240 €	274 €
	mois	155 €	163 €	186 €
	semaine	79 €	83 €	95 €
PROFESSIONNEL		0	0	

Le Conseil Municipal, unanime, approuve l'application de l'ensemble des tarifs 2011.

**Pour Extrait conforme,
L'Adjoint au Maire,**

**Signature électronique
Jacqueline LEVERT**